

Image not found or type unknown



Après la vente d'un véhicule

Par **Sylvain**, le **27/10/2009** à **20:35**

Bonjour,

j'ai acheté un véhicule à un particulier qui lui ma repris ma voiture plus un rajout de 3000€. Les papier signès, une semaine d'après il me demande de re_echanger les voitures plus les frais, ou de payer 4000€ de reparation car la voiture aurai été accidentée avant la vente, or lorsque je l'ai acheté en garage, rien ne stipulai que le véhicule avait eu quoique se soit. Le controle technique est vierge donc est-ce que je suis responsable de quelque chose et est-ce que je doit quelque chose? merci de vos reponse; cordialement